

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 juillet 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté en procédant immédiatement à la rubrique « **Période du public** », le point 5 devenant ainsi le point 3.

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DU PUBLIC**

- **Dossier auto-cross, moto-cross etc...** - Nombreuses interventions de la part de gens présents dans la salle tant pour, contre ou en faveur d'une tolérance dans l'ordre : Patrick Duval, Érik Dupuis, Claude Tremblay, André Tessier, Ghislain Tessier, Mario Lambert, Jacques Allison, Roger Turgeon, Lucie Boisvert, Guy Boucher, Alain Perreault, Jenny Lambert;

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 6 juin 2011 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

## ADOPTÉ

### RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde,  
appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

**- Ajustement de budget suite au financement**

**Pour toiture Mgr. Thibault**

01.279.00.100 – Revenus autres +34 300.00  
03.310.00.003 – Affectations +34 300.00

**Écritures – Retourner au surplus libre**

03.310.00.003 – Affectations (dt) 34 300.00  
05.900.00.000 – Surplus libre non affecté (ct) 34 300.00

**- Retour au budget 2011 des sommes perçues à l'avance en 2010 des Serres du St-Laurent**

01.158.00.000 – Appropriation de surplus +10 468.00  
02.420.00.491 – Hygiène du milieu – Ententes +10 468.00

**Écritures pour transférer 2010 à 2011**

05.900.00.000 – Surplus libre non affecté (dt) 10 467.86  
01.158.00.000 – Appropriation de surplus (ct) 10 467.86

**- Pour achat de terrains Route 116**

**Ajustement de budget**

02.911.08.838 – Intérêts sur toiture -2 946.00  
02.911.10.818 – Capital sur Tour incendie -4 690.00  
02.911.10.838 – Intérêts sur tour incendie +1 821.00  
02.911.11.838 – Intérêts sur camions -10 659.00  
01.158.00.000 – Appropriation de surplus libre +17 826.00  
03.160.00.611 – Développement du territoire +34 300.00

**Écritures requises**

05.900.00.000 – Surplus libre (dt) 17 826.00  
01.158.00.000 – Appropriation de surplus libre 17 826.00

**- Fêtes du 150<sup>ième</sup> – Transfert au net**

**Ajustement de budget**

01.159.10.098 – Revenus divers n.c.a. +17 683.00  
02.701.52.990 – 150<sup>ième</sup> – divers +17 683.00

## ADOPTÉ

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et  
secrétaire-trésorier**

## COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	105 265.83
- Administration	3 860.27
- Sécurité publique	12 106.39
- Transport routier	90 841.14
- Hygiène du milieu	67 852.56
- Aménagement et urbanisme	4 443.32
- Loisirs et culture	8463.36
- Financement	45.14
- Immobilisations/Investissements	11 319.43
<b>Total :</b>	<b>304 197.44</b>

**ADOPTÉ**

## RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

## RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de Juin est remise à chacun des membres du Conseil indiquant 24 permis émis pour une valeur totale de \$153,100.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur de \$2 120 100.00.

### **CORRESPONDANCE / RESOLUTION**

- **2795 – 2011** - **Municipalité de Wotton** – Demande de rencontre pour discuter d'une uniformisation de la tarification entre les municipalités de la MRC ayant un service d'incendie pour couvrir les cas « d'entraide » résultant de la mise en application du schéma de couverture du risque;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que :

- 1° Le principe d'une rencontre visant à discuter d'une tarification applicable dans les cas d'entraide par chacun des services incendie de la MRC de Sources soit accepté et qu'une telle rencontre puisse avoir lieu à compter du 15 août 2011;
- 2° Chaque service soit libre d'annoncer ou de faire part de sa propre grille de tarification l'important de cette tarification étant qu'elle soit simple et facile d'application.

**ADOPTÉ**

### **AFFAIRES EN SUSPENS**

- **2796 – 2011** - **Comité Fête de Bernard Coulombe** – Invitation à participer à un souper hommage;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité autorise la participation de 4 membres du Conseil incluant monsieur le Maire et en assume les frais d'inscription au montant de \$40.00 pour chacun d'eux.

**ADOPTÉ**

- **2797 – 2011R** – **Bibliothèque de Warwick** – Virginie Saucier-Plourde – Demande d'adhérer à cet organisme en payant les frais d'inscription à la Municipalité lesquels seraient retournés à la bibliothèque de Warwick;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par .....  
que la Municipalité acquiesce à la demande formulée au motif qu'il n'en résulte aucun frais pour la Municipalité.

**REJETÉE FAUTE DE SECONDEUR**

- **2797 – 2011 – Auto-cross, moto-cross** – Maintien de la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Danville a reçu une demande de la part du propriétaire du lot 16Q, de modifier le règlement de zonage de manière à permettre l'implantation d'un circuit pour y pratiquer l'activité « d'auto-cross, moto-cross, VTT, etc. » dans la zone A-11;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes intéressées, tant le promoteur que les résidents de la zone concernée ont eu l'occasion de soumettre leurs représentations à plusieurs reprises aux membres du Conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité d'auto-cross, moto-cross, vtt s'est pratiquée sur le lot 16Q de façon ponctuelle depuis la demande, laissant à toutes les parties concernées la possibilité d'en apprécier la pertinence;

**CONSIDÉRANT QUE** les résidents d'une zone, à titre de personnes habiles à voter, sont les premiers concernés par une modification de la réglementation de zonage puisque ce sont eux qui auront à vivre avec les conséquences d'une modification ou non de la réglementation ayant pour objet d'ajouter un usage;

**CONSIDÉRANT** qu'un nombre significatif de résidents de la zone concernée et des secteurs contigus ont manifesté aux membres du Conseil, par écrit, pétition ou de vive voix lors d'assemblées du Conseil, leur opposition à une modification de la réglementation;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'a pas été démontré aux membres du Conseil qu'une telle modification aurait pour conséquence de produire plus d'avantages que d'inconvénients;

**CONSIDÉRANT QUE** ce Conseil a eu amplement le temps de juger de la pertinence ou non de modifier le règlement de zonage, d'en apprécier les conséquences et d'en discuter avec les parties concernées en relation avec l'implantation d'un tel usage;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville n'a aucun pouvoir discrétionnaire légal d'accorder un droit d'usage, même temporaire ou à titre de projet-pilote à un propriétaire d'utiliser sa propriété en contravention à la réglementation de zonage et au surplus, à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire soit formellement avisé que cette activité « d'auto-cross, moto-cross, VTT, etc. » ne peut plus être exercé sur le lot 16-Q ou ailleurs dans la zone A-11, que ce soit de manière temporaire ou sporadique ou comme projet-pilote;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche :

**QUE** ce Conseil cesse toute démarche en vue de la modification de son règlement de zonage visant à permettre l'implantation d'un circuit pour y pratiquer l'activité « d'auto-cross, moto-cross, VTT, etc. » dans la zone A-11.

### **ADOPTÉ**

- **2798 -2011 – Déneigement des routes 116, 255 et 249** – Contrat avec le Ministère des Transports du Québec – Autorisation;

**Considérant** l'offre préliminaire faite par le Ministère des Transports et les discussions en ayant découlées ultérieurement;

**Considérant** les nouvelles offres faites par le Ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que ce Conseil:

1° Acquiesce à l'offre soumise pour le contrat de déneigement et déglacage tel que plus amplement décrit au dossier numéro 9009-\*11-4508 numéro de contrat 850799281 pour une somme totale de \$555,000.00; et

2° Autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de signer le « Marché » pour et au nom de la Municipalité.

### **ADOPTÉ**

- **2799 -2011 - Crédits carbones** – Programme Climat Municipalités;

**Considérant** que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a instauré un programme d'aide pour réduire les gaz à effet de serre dont l'objectif principal est d'inciter et d'aider les organismes municipaux à réaliser leur inventaire ainsi qu'un plan d'action visant leur réduction, notamment à l'égard de la consommation de carburant relatif aux véhicules municipaux ou à la consommation énergétique des bâtiments municipaux;

**Considérant** que le programme Climat Municipalités du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs peut accorder une subvention à la Ville de Danville avoisinant 50 000\$, relativement à la réalisation d'un inventaire de gaz à effet de serre ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'action en vue de leur réduction;

**Considérant** que le Décret de population 2010 détermine que la population de la Ville de Danville est de 4 027 personnes ;

**Considérant** que ce Conseil juge opportun de participer à l'effort collectif afin de réduire les gaz à effet de serre par le biais de ce Programme et

que la Ville est ainsi prête à s'engager à réaliser son premier inventaire de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action visant leur réduction;

**Considérant** que le volet 1 du programme est visé et consisterait en la réalisation d'un premier inventaire et plan d'action. La Ville réalisera avec la collaboration de l'entreprise Solution Crédits Carbone et élaborera un tel plan d'action conforme aux exigences énumérées dans l'annexe 1 au plus tard 120 jours suivant l'acceptation de la demande financière par le ministère;

**Considérant** que la présente demande sera transmise à la MRC et indiquera que cette dernière ne fera pas de demande d'aide financière en vertu du programme concernant les items précités;

En conséquence, il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme :

1° De mandater la firme Solutions Crédits Carbone Inc selon l'offre de service # SCC110328N pour un montant de 21 500,00\$ plus taxes pour la réalisation de son premier inventaire de gaz à effet de serre ainsi que du plan d'action visant à réduire les émissions de GES. La réalisation de l'inventaire et du plan d'action est conditionnelle à l'acceptation par le MDDEP de la demande d'aide financière sollicitée par la Ville de Danville et en autant que celle-ci couvre la totalité des frais relatifs à l'étude à être produite par la firme Solution Crédits Carbone;

2° D'autoriser le Maire et le directeur général à signer tous les documents pertinents;

La présente résolution étant en complément de la résolution 2751-2011 adoptée le 3 mai 2011.

#### **ADOPTÉ**

- **2800 – 2011 – Congrès** – Allocation « per diem »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que l'allocation « per diem » accordée aux membres du Conseil autorisés d'assister au congrès de la F.Q.M. pour couvrir les frais de repas et déplacements soit majorée à \$60.00 maximum et qu'elle leur soit payée sur présentation des pièces justificatives.

#### **ADOPTÉ**

- **2801 – 2011 – Schéma de Couverture de risques** – Position et commentaires de la Municipalité;

**Considérant** qu'il a été donné aux membres du Comité de sécurité civile composé le dit Comité du Comité de protection contre les incendies, du

directeur et du directeur adjoint du service de protection contre les incendies et du directeur général de prendre connaissances des actions proposées (1 à 55) contenues dans la version préliminaire du schéma de couverture de risques de la MRC des Sources et d'émettre leurs commentaires et recommandations;

**Considérant** que ces commentaires et recommandations ont été transmis aux membres du Conseil par courriel ainsi qu'en format papier;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité entérine les commentaires et recommandations faits par le Comité de sécurité civile relativement aux actions mentionnées au schéma de couverture de risque (points 1 à 55) et que ces derniers soient transmis à la MRC/CLD des Sources pour prise en considération.

### **ADOPTÉ**

- **2802 – 2011 – Disposition de machineries** – Ouverture des enveloppes;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité :

1° En regard avec le tracteur Ford, 3000 de l'année 1967 numéro de série 41720 ayant pour plaque FJ32362-0 accepte le plus haut des 2 soumissionnaires soit Transports ATD pour la somme de \$1,510.00 de préférence à monsieur Martin Auclair pour la somme de \$1,200.00;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires visant à parfaire le transfert de propriété de cet équipement; et

2° En regard des autres items (gratte, souffleuse, et one-way) pour lesquels monsieur Martin Auclair offre une somme de \$100.00 pour chacun d'eux ou la somme de \$200.00 pour la débroussailleuse de nouvelles offres devront être faites sous enveloppe cachetée.

### **ADOPTÉ**

- **2803 – 2011 – Comité consultatif d'urbanisme** – 625 chemin Craig;

**Considérant** qu'avis public de la demande de dérogation mineure a été publié dans le journal Les Actualités, édition du 16 juin 2011;

**Considérant** qu'aucune des personnes présentes dans la salle n'a de représentations à exprimer en regard avec cette demande;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le Conseil entérine les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de reconnaître conforme :



« *La construction d'une galerie et corniches à 0,96 mètres de la ligne de lot avant* »

Que le directeur à l'urbanisme et au développement économique soit autorisé d'émettre le permis en conséquence.

**ADOPTÉ**

- **2804 – 2011 – Comité consultatif d'urbanisme** – 6 rue Beauchesne;

**Considérant** qu'avis public de la demande de dérogation mineure a été publié dans le journal Les Actualités, édition du 16 juin 2011;

**Considérant** qu'aucune des personnes présentes dans la salle n'a de représentations à exprimer en regard avec cette demande;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que le Conseil entérine les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de reconnaître conforme :

« *L'agrandissement du bâtiment existant ayant pour effet de retrouver une marge de recul arrière de 5 mètres en lieu et place des 10 mètres prescrits au règlement* »

Que le directeur à l'urbanisme et au développement économique soit autorisé d'émettre le permis en conséquence.

**ADOPTÉ**

- **2805 -2011 – Barrage Lac Denison** – Identification de l'adjudicataire;

**Considérant** la réception de 3 soumissions;

**Considérant** les recommandations *contenues au rapport déposé* par le Comité de sélection;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que « L'étude de sécurité du barrage du Lac Denison » soit confiée à la firme « BPR Énergie Inc. » pour la somme de \$44,429.61 taxes incluses et que le délai de réalisation des travaux indiqué au cahier des charges soit calculé à compter du Lundi 18 juillet 2011.

**ADOPTÉ**

- **2806 – 2011 – Règlement 105-011** – Acquisition de camion et rétro-caveuse – Adoption;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que soit adopté le projet de règlement **105-2011** intitulé « **RÈGLEMENT AUTORISANT L'ACHAT DE**

***1 CAMION USAGÉ ET 1 RÉTRO-CAVEUSE USAGÉE OU NEUVE ET ACCESSOIRES REQUIS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE \$275,000.00 POUR EN ACQUITTER LE COÛT*** » et qu'il soit versé au livre des règlement de la Municipalité.

**ADOPTÉ**

**AFFAIRES NOUVELLES**

- **2807 -2011** – **Cours d'éthique pour les élus** – Obligation d'inscription;

**Considérant** l'obligation faite aux élus municipaux de suivre une formation sur le « Comportement éthique »;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité autorise dès à présent les membres du Conseil de s'inscrire à l'une ou l'autre des formations qui seront dispensées par la Fédération québécoise des municipalités dans l'une ou l'autre des municipalités de l'Estrie et que les frais d'inscription, repas et déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉ**

- **2808 – 2011** – **Vacances estivales** – Fermeture des bureaux administratifs;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés du 15 juillet 2011 au 31 juillet 2011 pour cause de vacances estivales.

**ADOPTÉ**

- **2809 -2011** – **Concertation Danville Inc.** – Fermeture de compte bancaire – Abandon de charte;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par la Conseillère Francine L. Girard que :

- 1° Le compte bancaire inscrit au nom de « Concertation Danville Inc. » mais géré depuis un certain temps par la Ville de Danville soit fermé et les argents transférées au compte général de la Municipalité; et
- 2° La pertinence de conserver ou non la charte de cet organisme soit envisagée sérieusement de manière à ce qu'une recommandation puisse être faite au plus tard au début du mois de décembre 2011.

**ADOPTÉ**

- **Signalisation – Réglementation** – Avis de motion;

**AVIS DE MOTION** est donné par le Conseiller Bernard Laroche à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement édictant certaines normes de circulation sur le territoire de la Municipalité (vitesse, interdiction de stationnement etc...)

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**

**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**